

# Assainissement

## Assainissement collectif

### Station d'épuration

La station d'épuration est en service depuis le début de l'année 2017, elle a une capacité de 200 équivalents habitants, extensible à 400. C'est une station avec filtration sur lit de roseaux.

La commune de Roquesérière a délégué cette compétence d'assainissement collectif au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA) de la Haute Garonne qui est le maître d'ouvrage de ce programme de travaux.

Lien vers site SMEA : <http://www.reseau31.fr/>

Cette réalisation est une des pièces maitresses de notre plan local d'urbanisme (PLU). Elle sera inaugurée officiellement en septembre 2017.

Elle permet l'assainissement du centre du village et la réalisation du premier lotissement de la plaine de Graubielle et du deuxième dit du chemin de Rossignol.

### Le zonage de l'assainissement collectif

- \* [Zonage de l'assainissement collectif](#)

### Assainissement non collectif

Les réhabilitations ou création d'assainissement non collectif sont soumises à études et validations par les services du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes des Côteaux du Girou (C3G). Les dossiers correspondants sont à votre disposition en mairie. Pour des renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter le lien suivant : <http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/vie-quotidienne/l-assainissement>

Une campagne de contrôle de ces assainissements est prévue en 2018 ; elle touchera les zones non couvertes par l'assainissement collectif. Des réunions publiques d'informations seront organisées en amont de cette campagne.